
Certificat d'études primaires élémentaires.

Numéro d'inventaire : 1979.33389

Auteur(s) : Marcel Jules Louis Lajotte

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Versailles)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1900

Description : Feuille de papier brunie. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbre à l'encre bleue. Déchirures au niveau de la pliure médiane, réparées au verso par du papier collé.

Mesures : hauteur : 340 mm ; largeur : 270 mm

Notes : Certificat d'études primaires élémentaires délivré le 10 juillet 1900 à Versailles, au vu de l'attestation du 28 juin 1900.

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Nom de la commune : Versailles

Nom du département : Yvelines

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Yvelines, Versailles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACADÉMIE DE PARIS INSTRUCTION PUBLIQUE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

L'Inspecteur d'Académie du département de Seine-et-Oise,
Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 et l'article 3 de la loi du 30 octobre 1886;
Vu le décret du 27 juillet 1882;
Vu l'arrêté du 31 juillet 1897;
Vu le procès-verbal de l'examen subi par M^r Lajotte
dans les conditions déterminées par l'arrêté susvisé;
Vu le certificat en date du 21 juin 1900, par lequel la Commission cantonale de Suresne, siégeant pour la session de 1900, atteste que M^r Lajotte Marcel Jules
Louis
né le 25 juin 1887, à Paris département de la Seine, a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études primaires.
Délivre à M^r Lajotte Marcel Jules Louis
le présent Certificat d'Études primaires élémentaires pour servir et valoir ce que de droit.

St Versailles, le 10 juillet 1900.
L'Inspecteur d'Académie,

Signature de Titulaire: M. Lajotte

(1) Nom et prénoms.